

# Introduction

Il s'agit moins d'étudier la monarchie italienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que de s'interroger sur la place prise par cette institution dans l'instauration d'un sentiment national en Italie.

La monarchie italienne n'a pas très bonne réputation chez les historiens<sup>1</sup>. On serait presque tenté de dire qu'elle est considérée comme un facteur accessoire de l'unité italienne. Il ne paraît pas déplacé de trouver dans un livre consacré à la naissance de la nation anglaise un chapitre entier dédié à la *Majesty* et aux efforts de George III pour construire une identification entre le roi et son royaume (Colley, 1992 : 201-236). Il ne semble pas que la même démarche ait été à ce jour tentée pour la monarchie italienne, entachée par son attitude durant la période fasciste et son rejet, en 1946, par une (courte) majorité d'Italiens. Pourtant, dans le mouvement de réexamen de l'unification de l'Italie mené aujourd'hui, la fonction monarchique est souvent omniprésente, et il semble difficile d'en faire totalement l'économie.

Il est significatif que, tout récemment, l'historien italien Filippo Mazzone se soit engagé dans une réécriture de l'histoire de la monarchie italienne, entreprise hélas interrompue par une maladie fatale. Dans la préface de son livre posthume, il écrivait : « Je voudrais plutôt attirer l'attention sur le rôle de l'institution monarchique [...] dans l'histoire politique de l'Italie unie et sur sa contribution (si elle l'a donnée, dans quelle mesure et dans quels termes) à la formation d'une conscience nationale collective [...] C'est une tâche bien difficile, d'autant que le débat historiographique, même après la fin de la monarchie, a longtemps privilégié d'autres facteurs, soit politiques-institutionnels (le Parlement, le gouvernement, les partis, les forces armées, l'école, la magistrature, la police, etc.), soit économiques, sociaux et culturels (le développement économique, ses conséquences, et ses effets sur l'ensemble de la société, les changements de mentalité et de sensibilité). Sur tous ces points, on a attribué à la monarchie un rôle secondaire [...] dans

---

1. Voir pour une première présentation du problème en partie reprise ici, Brice, 1998b.

l'ensemble, épisodique et marginal. Bien au contraire, [...] j'ai acquis la conviction que la monarchie a toujours eu un rôle déterminant.» (Mazzonis, 2003 : 10.) De la part d'un historien italien peu susceptible de sympathie ou de nostalgie pour cette institution, cette déclaration montre qu'il est possible de faire de l'institution monarchique une histoire qui ne soit plus guidée par des choix politiques dépassant l'objet de la recherche, et de sortir des ornières d'une historiographie militante.

Il est vrai que la personnalité des souverains, évoquée de manière souvent extrême, entre hagiographie et hypercriticisme, ne contribue pas à faire de la monarchie italienne un objet d'étude qui « coule de source<sup>2</sup> ». Pourtant, il serait faux de prétendre que la monarchie italienne soit une *terra incognita*. Au contraire : la littérature la concernant est imposante, mais très éclatée dans sa thématique. Réflexions politiques ou d'histoire constitutionnelle voisinent avec d'innombrables écrits de circonstance, des histoires de la Maison de Savoie ou des monarques italiens ; des réflexions plus récentes ont toutefois renouvelé le genre.

Umberto Levra (1992), parmi les premiers, a participé à ce changement d'optique. Avec lui, d'autres entreprises de réflexion historique se sont développées autour du thème du *nation building process* et de l'invention de la tradition<sup>3</sup>, appliquées à l'Italie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. La mise en place d'une vulgate érudite « racontant » l'épopée italienne tout en la consolidant, sa diffusion auprès des classes moyennes par le biais de l'école, de l'armée, de la monumentalité, de la presse et, dans une moindre mesure, son succès politique ont été prises en compte dans des travaux récents essentiels pour comprendre la spécificité du processus unitaire italien et, éventuellement, contribuant à alimenter sérieusement le débat contemporain sur la nation italienne. Mais, dans le cadre général de cette relecture des modalités de la constitution d'une nation italienne, la monarchie semblait un peu laissée pour compte<sup>5</sup>.

Pourtant, il existe un discours sur la monarchie italienne, largement répercuté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, destiné à créer autour de la dynastie régnante un sentiment d'appartenance, et à lier fortement amour de la Maison de Savoie et amour de l'Italie. Que la monarchie soit un puissant facteur d'intégration nationale, c'est l'hypothèse que nous formulons : « facteur d'intégration symbolique et personnel », comme l'écrit M. Herrero de Minon (1996<sup>6</sup>). Mais il faut préciser ce que nous entendons par intégration nationale car ce processus peut se faire à plusieurs niveaux.

---

2. Voir Mola, 2002 ; Bertoldi, 2002 ; Mack Smith, 1975, 1990. Voir aussi Volpe, 2000 ; Katz, 1972 ; Mazzonis, 1992, en particulier le chapitre « Istituzioni *super partes*. Ruolo e funzioni » : 183-271. Voir enfin Marcelli, 1961. Sur Humbert I<sup>er</sup>, Alfassio Grimaldi, 1970 ; Pinto, 2002.

3. En écho aux travaux de Hobsbawm, 1992 ; Id. et Ranger (eds.), 1983 ; Gellner, 1983 ; Mosse, 1974.

4. Soldani et Turi (eds.), 1993 ; Tobia, 1991 ; *Il mito del Risorgimento nell'Italia unita*, 1995.

5. Le constat déjà ancien de Luigi Salvatorelli, « la Maison de Savoie n'est pas ressentie comme un problème historique » ([1944] : 153), reste, à bien des égards, valable.

6. Dans cet article qui ouvre un numéro spécial de *Pouvoirs* consacré à la monarchie, l'auteur qui est le rapporteur-rédacteur de la Constitution espagnole, rappelle les différents facteurs

## La monarchie, un acteur politique

Dans le cadre d'une histoire politique, il convient de faire le point sur les pouvoirs réels de la monarchie dans le jeu politique italien, de cerner la nature du régime, les prérogatives du souverain. Rappelons simplement que les pouvoirs des rois d'Italie étaient loin d'être de pure forme. La position politique de la monarchie telle qu'elle découlait des textes, et tout particulièrement du *Statuto*, concédé le 4 mars 1848 par Charles-Albert, lui permettait une certaine marge de manœuvre dans des domaines délimités, mais aussi, dans la conduite des affaires en général. Comme le rappelle A.M. Banti: «Même dans les textes des “pères de la patrie”, on constate que la hiérarchie des pouvoirs présentée place le Parlement dans une position tout à fait subalterne par rapport aux autres éléments de l'architecture constitutionnelle, comme le monarque ou le gouvernement.» (1995 : 35.) En définitive, «le pouvoir royal ne resta pas un simple pouvoir modérateur et neutre, se limitant à un impartial enregistrement des changements de l'opinion publique et de l'opinion politique au Parlement» (Allegretti, 1989 : 435). La position en théorie *super partes* de la monarchie italienne lui concédait, assez naturellement, une fonction de médiatrice.

## Une monarchie médiatrice

L'affirmation d'une monarchie médiatrice se déclinait à plusieurs niveaux : conciliation politique et conciliation sociale. Conciliation politique par le rôle de médiation dévolu au souverain dans le jeu parlementaire et ministériel, conciliation sociale par le rapport exceptionnel qu'était supposé entretenir le roi avec le peuple. Francesco Crispi était convaincu que le système politique italien permettait à la monarchie d'être un facteur d'unité de la nation. Pour d'autres, elle devait pouvoir s'opposer avec succès à la «force de désagrégation de la démocratie» (Guiccioli, 1973 : 14 ; annotation du 1<sup>er</sup> décembre 1876). Cette conception d'un roi médiateur ou, si l'on préfère, rassembleur, avait été largement diffusée par un professeur d'histoire de la médecine de l'Université de Bologne, Angelo C. De Meis, qui, en 1868, publia un petit opuscule intitulé *Il sovrano*, livre qui déclencha une acerbe polémique avec le poète Giosuè Carducci. Le propos de De Meis était simple : la dynastie des Savoie représente le juste milieu entre «un passé superstitieux et anti-libéral, et un avenir pire encore, démagogique et privé de raison» et par conséquent l'intérêt du peuple italien, son devoir même «est de se regrouper autour de son souverain,

---

d'intégration politique: «Des facteurs fonctionnels, tels que les élections démocratiques; des facteurs matériels, tels que des éléments physiques – le territoire–; moraux – les valeurs –; culturels – des souvenirs et des projets – dont la communion fonde la volonté de vivre ensemble; et enfin, des facteurs symboliques et personnels» (1996 : 11).

et autour de sa dynastie libérale et unificatrice» ([1868] : 20). Cette vision est sans doute trop simpliste, mais, d'après l'historien contemporain Robert Katz, elle influença grandement Humbert I<sup>er</sup> et Marguerite (1972 : 76), et fut reprise et traduite en actes par Francesco Crispi durant ses nombreuses présidences du Conseil. L'attachement de Crispi à la monarchie fut le résultat d'un choix politique, d'une instrumentalisation de la royauté conçue comme la moins mauvaise solution pour préserver l'unité. Comme l'a montré Umberto Levra, les arguments publics et privés de Crispi en faveur d'un attachement aux Savoie répondaient à une véritable « politique d'image » des souverains (Levra, 1992 : II<sup>e</sup> partie, en partic. 301-340). Garants de l'unité contre les noirs et les rouges, les souverains devaient être assez forts pour effectuer cette médiation, ou du moins en donner l'impression. Plus intéressant pour notre propos, les arguments développés en privé par l'homme politique sicilien : la monarchie garantissait une plus grande stabilité pour un peuple encore peu apte à se gouverner lui-même ; la monarchie représentait la tradition dans un pays conservateur, fortement attaché à la défense de l'ordre et de la propriété. Le cynisme de cette instrumentalisation est bien éloigné des déclarations d'un monarchiste fervent comme Alessandro Guiccioli : « Pour mon compte, j'éprouve pour la Reine, pour le Roi et pour la Maison de Savoie un attachement à l'ancienne. C'est peut-être dans mon sang, dans ce vieux sang qui coule dans mes veines, c'est un sentiment que j'ai hérité. Je ne pourrai jamais servir un autre gouvernement si cette dynastie devait ne plus régner » (1973 : 52 ; annotation du 11 septembre 1879).

Cette fonction de médiation s'avérait particulièrement importante dans un pays où, après 1876, avec la dénonciation récurrente du parlementarisme corrompu, le fossé semblait se creuser entre le « gouvernement et les gouvernés », pour reprendre le titre du *best seller* de Pasquale Turiello (1882). Dans ce contexte dangereux pour l'unité nationale, la place et le rôle de la monarchie se révélaient cruciaux pour certains libéraux italiens. Pour Pasquale Turiello (1882), Marco Minghetti (1881), Ruggiero Bonghi ([1884]) ou Sidney Sonnino ([1897]), un des moyens d'endiguer le dérèglement de la machine parlementaire réside dans le renforcement des prérogatives royales. « Le Roi, écrit ainsi Turiello, dans les nations organisées de l'Europe contemporaine devient de plus en plus la principale garantie qui demeure contre les nouvelles formes que revêtent aujourd'hui la violence et l'absolutisme [...]. Contre les assemblées qui se croient toutes-puissantes, contre l'attitude courtisane et vulgaire des politiques désormais adulateurs des foules [...], la meilleure défense éprouvée à ce jour reste l'initiative royale de souverains éduqués et patriotes, rendue légalement possible » (1882 : I, 13). En l'absence d'une idéologie forte et commune, la corruption et le clientélisme rendirent le Parlement rapidement instable et peu crédible face à l'opinion publique. Les contradictions entre la position constitutionnelle de la monarchie italienne, au-dessus des partis, ses réelles capacités de manœuvre et les opportunités offertes par le jeu politique – en particulier après 1890 – contribuèrent à rendre difficile l'appréciation de

son poids réel dans le pays, permettant aux commentateurs ou aux historiens d'osciller entre une vision qui fait des souverains de simples accessoires sans grand pouvoir et une autre, contradictoire, qui les considère comme responsables des décisions politiques.

## **L'italianité de la dynastie**

Une fois définie la marge de manœuvre de l'institution monarchique dans le jeu politique, nous nous attacherons à cerner la «*descente* du sentiment monarchiste vers les masses», pour citer une expression désormais reconnue de Maurice Agulhon. Cette «*descente*» vers les masses revêt plusieurs aspects. D'abord, un caractère nationalisant, au sens où la reconnaissance par des populations de plus en plus nombreuses de l'existence – et de la légitimité – d'un roi d'Italie permet à la population de se sentir «*italienne*».

Ce premier maillon est essentiel et nous apparaît comme le plus petit dénominateur commun de l'intégration nationale. Pour ce faire, une étape fondamentale a été franchie par des «*historiens officiels*», relayés dans la population, qui a consisté en une réécriture de l'histoire de la dynastie en insistant sur son *italianité*. Ensuite, les instruments classiques du *nation building process* (école, armée, presse) ont contribué à relayer et à divulguer cette image.

L'enjeu était de taille car cette légitimité était contestée par les tenants des anciennes familles régnantes, essentiellement les Bourbons de Naples. En outre, l'idée que l'Italie ne soit au fond qu'un «*plus grand Piémont*» (suspicion renforcée par la politique administrative calquée sur le royaume de Piémont-Sardaigne), la révolte dans le sud avec le brigandage, véritable guerre civile traduite en délit généralisé de droit commun, le déni systématique de tout bien-fondé de cette unité brandi par les catholiques, tout cela constituait autant d'hypothèques à lever. Une fois le débat entre néo-guelfes et néo-gibelins refermé, il était urgent de réécrire l'histoire et d'asseoir solidement les Savoie dans une lignée italienne. Ce fut la tâche des historiens *sabaudisti* («*savoyards*») qui s'attachèrent à consolider scientifiquement et à diffuser l'histoire d'une Maison de Savoie réévaluée à l'aune du pays entier (Levra, 1992). C'est désormais la «*mission*» des Savoie qui est glorifiée, mission servie par Charles-Albert (le martyr de Porto) et par Victor-Emmanuel II, le *Re galantuomo*. Il faut, dans cette réécriture, distinguer deux thèmes importants et complémentaires : d'abord, la mission italienne de la Maison de Savoie durant la réalisation de l'Unité, son attachement au peuple italien, attachement que les historiens des années 1860 n'hésitent pas à faire remonter à la bataille de Saint-Quentin en 1557 (Ricotti, 1861). Et, second thème, largement diffusé, la récupération des «*grands noms*» de la Maison de Savoie au service d'une généalogie italienne reconstruite. «*La maison de Savoie est des plus anciennes maisons régnantes d'Europe, et en tout cas la plus ancienne d'Italie* : Humbert

Blanchemains en fut le fondateur. C'est une lignée guerrière, patriote, gardienne jalouse de l'honneur national. » (De Honestis, 1878 : 4.) Le rappel des héros de la Maison de Savoie devint vite un *topos*, cherchant à inscrire les vertus guerrières, le courage et l'esprit d'abnégation de ses protagonistes dans une même logique : leur contribution depuis des siècles à la résurrection de l'Italie face au despotisme et à la barbarie. Cette récupération se diffusa vite dans la « vulgate » vantant le Risorgimento. On pourrait en effet multiplier à l'envi les déclarations telles que celle-ci : « Huit siècles de vie, huit siècles de vertu. Voilà l'épigraphe que la Maison de Savoie peut faire graver au fronton de son palais. En huit cents ans de domination, ce à quoi aucune autre dynastie ne peut prétendre, elle ne connut aucun tyran, aucun spoliateur du peuple. » (Morini, 1900 : 9.)

Pour Francesco Crispi, toutefois, l'argument de la continuité entre Maison de Savoie et souverains italiens développé par les thuriféraires de la première génération était fallacieux et à rejeter d'emblée (Levra, 1992 : 326 sq.). Pour lui, la monarchie italienne était une monarchie révolutionnaire puisque privée de toute continuité juridique avec la dynastie précédente, dans la mesure où le vote populaire, exprimé par les plébiscites de rattachement au royaume d'Italie, l'avait légitimée. La maison de Savoie donnait une forme étatique à la volonté populaire. Mais cette vision originale de l'homme d'État sicilien était démentie, entre autres, par le refus de Victor-Emmanuel II de changer la numérotation dynastique lors de son accession au trône d'Italie.

On pourrait trouver, dans la mise au point aigüe et polémique de Luigi Salvatorelli ([1944]), la preuve que, s'il était alors utile de dénoncer un certain nombre de mythes nés au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, repris par l'Italie libérale et amplifiés, à sa façon, par le fascisme, c'est bien que ces mythes étaient devenus des évidences<sup>7</sup>. Reprenant point par point les analogies entre histoire de la Maison de Savoie et histoire de l'Italie, pour mieux en dénoncer les convergences fallacieuses, cet auteur reconnaît implicitement le succès de l'historiographie officielle conduite depuis le XIX<sup>e</sup> siècle puisque, écrit-il, les livres traitent « non pas de la Maison de Savoie dans l'Histoire d'Italie », mais « de l'Italie dans l'histoire de la Maison de Savoie » : « L'inversion des rapports se produit d'elle-même, si l'on suppose tacitement comme une évidence que l'histoire de la Maison de Savoie coïncide avec l'histoire d'Italie et qu'elles se superposent exactement » (*ibid.* : 153). Il rappelle « qu'on ne peut absolument pas réduire l'histoire du Risorgimento à celle de la Maison de Savoie ». Si cette dernière occupe certes une place centrale à partir de 1848, écrit-il, on trouve ensuite à ses côtés d'autres protagonistes tout aussi importants : Mazzini, Garibaldi, le Parti d'Action. « Il faut reconnaître que la monarchie, entre 1870 et 1914, exerça une fonction de continuité, de rassemblement, de symbole unitaire, qui lui fut propre, et contribua ainsi à préserver et à renforcer l'État national. Mais il est très

---

7. Il avait anticipé cet argument dans le chapitre « Il mito sabauda », in Salvatorelli, 1943 : 38 sq.

exagéré d'en faire l'unique facteur d'unité, ou du moins le principal. » (*Ibid.* : 198.) C'est le point essentiel de la démonstration de Salvatorelli. Or, et c'est cela qui nous intéresse, il lui faut quand même faire le détour par une relecture critique et systématique du « glorieux passé savoyard » pour étayer son propos.

Il n'en demeure pas moins que la réécriture de cette histoire italienne en fonction de l'histoire dynastique des Savoie contribua à diffuser la vision d'une inévitable confluence des intérêts italiens et des intérêts piémontais, d'une inévitable et naturelle « solution piémontaise » au problème de l'unité.

## **Une communauté «révélée»**

L'affirmation de l'italianité de la Maison de Savoie passa également par une définition du souverain comme roi de *tous* les Italiens. Il n'y a rien de très original dans cette vision paternaliste du roi qui aime, aide et défend tous ses sujets. Dans le cas de l'Italie, la jeunesse du pays posait un double problème : géographique d'abord, social ensuite. Géographique car le roi d'Italie devait se présenter comme le souverain du Sicilien comme du Génois, du Vénitien comme du Calabrais. Cette définition des individus par leur province d'origine est, on le sait, d'autant plus justifiée que la tension entre petites patries et grande patrie resta un des obstacles à l'unification du pays, en dépit de la normalisation administrative. Dans ces conditions, pour une dynastie identifiée avec le nord du pays, il était essentiel de se faire connaître dans l'ensemble de la Péninsule. Outre la diffusion du discours « officiel » que l'on vient d'évoquer, les souverains engagèrent une politique de voyages, déplacements officiels, grandes manœuvres militaires qui connut un certain succès. De plus, à l'occasion de cérémonies et de fêtes liées à l'État – fête du *Statuto* – ou aux personnes royales – anniversaires, funérailles, mariages, etc. – se créèrent, autour de la dynastie ce qu'on pourrait appeler, en citant Benedict Anderson, de véritables « communautés imaginées ». La concomitance de ces événements, leur relais simultané par les supports journalistiques ou imprimés, la (relative) uniformisation des rituels, tout cela pouvait permettre d'ériger les frontières d'une communauté italienne rassemblée – plus ou moins fermement – autour de son souverain, représentant de la nation.

Parallèlement, la monarchie pouvait également jouer un rôle de « médiateur » social. Il faut cependant garder à l'esprit que la hiérarchie sociale constituait, dans l'Italie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une valeur reconnue et à défendre. Par conséquent, le rôle des Savoie en termes de médiation sociale ne tendait pas à un aplanissement des différences. Il faudrait plutôt parler de tactiques diversifiées tenant compte des aspirations des différentes couches sociales. « Alors que la noblesse avait le don de l'adaptation, la bourgeoisie avait celui de l'émulation », écrit Arno Mayer (1983 : 21) : envers les noblesses italiennes, la dynastie pouvait tenter de les italianiser, à la fois par une politique d'anoblissement nationale et en leur proposant

divers types de médiations au sein de la société (politique de bienfaisance, politique des « honneurs », etc.). Envers la bourgeoisie, ou plutôt les bourgeoisies, l'évolution entamée sous le règne d'Humbert I<sup>er</sup> et de Marguerite connut une inflexion définitive avec leurs successeurs, Victor-Emmanuel III et son épouse, Elena. Aristocrates issus d'une lignée prestigieuse, les Savoie-Carignan tenaient pour un mode de vie noble, et la personnalité de Victor-Emmanuel II en témoigne. Avec Humbert et Marguerite, on voit se dessiner, non pas un embourgeoisement des monarques, mais une possibilité pour la bourgeoisie italienne de s'approprier des signes extérieurs de la royauté. La politique d'image des souverains, la diffusion de leurs faits et gestes, leur « popularisation » permet une identification extérieure aux bourgeoisies italiennes avides de reconnaissance. C'est donc dans le sens d'une imitation d'un mode de vie noble désormais accessible que se fit la médiation. Avec Victor-Emmanuel III, on assiste à un véritable « embourgeoisement » du monarque et de sa famille. Le resserrement sur le cercle domestique, l'absence d'ostentation, la réduction drastique de la vie de cour et du train de vie du roi, l'uniformisation des styles de loisirs et, bien sûr, la médiatisation systématique dont cette évolution fut l'objet, contribua à changer profondément l'image de la monarchie italienne.

Enfin, envers le peuple, la monarchie adopta une attitude paternaliste, s'inscrivant dans un système de dons et de contre-dons, d'échanges économiques et symboliques, allant des cadeaux aux actes de charité, qui institua un « clientélisme d'État » dépassant le simple registre anecdotique et touchant à des sommes qui furent loin d'être négligeables. Le « peuple » était également au cœur de la réflexion de Francesco Crispi : l'instrumentalisation de l'image de la monarchie autour du thème du Risorgimento national-populaire. Ce « césarisme » de Crispi – souvent comparé à celui de Napoléon III – reposait sur un pari : permettre un pacte national-populaire, entre monarchistes et républicains, en renforçant l'image de la monarchie italienne comme garante de la nation partagée. Ce pari sur la monarchie n'était pas absurde. Comme l'écrivait Ruggiero Bonghi (1895), « alors que l'État se transforme [...], une seule chose ne se transforme ni ne s'altère : c'est la monarchie qui, en Italie, est dotée de longues traditions, de la reconnaissance du peuple, de la scrupuleuse observation du droit et d'une grande modération dans l'utilisation du sien ». Rendre populaire la monarchie – et pas seulement la dynastie – pour élargir la base du consensus, surtout après la crise économique, voilà le but poursuivi par Crispi. Par ailleurs, l'opposition des républicains et des socialistes à la monarchie n'était pas monolithique et leur participation accrue aux affaires du pays les rendait plus solidaires d'un système contesté.



## Construction de l'identité nationale et nationalisation des Italiens

Les débats sur l'existence d'une identité nationale en Italie sont encore, étrangement, à l'ordre du jour. Une littérature abondante, souvent polémique, gonflée dans les années 1990, continue de disséquer le difficile rapport des Italiens à leur État, à leur patrie, à leur identité<sup>8</sup>. Contrecoup de l'entrée dans l'Europe à marche forcée doublée du phénomène de la Ligue du Nord, cette réflexion est nourrie de nombre d'analyses, dont celle, héritée d'Alfredo Oriani et d'Antonio Gramsci, d'une unification nationale menée par les élites, sans le peuple, par une dynastie bien peu italienne, d'une « conquête royale » (Oriani, [1892]) de la Péninsule qui serait à l'origine du déficit d'italianité que l'on constaterait aujourd'hui (Galli Della Loggia, 1999 : 26-28<sup>9</sup>). Cette critique démocratique du Risorgimento est née dès les années 1860, face aux entreprises de la Maison de Savoie, sans pour autant donner lieu alors à une alternative politique. Des travaux récents, comme celui de Lucy Riall (1997), ont toutefois atténué cette opposition entre les « deux Risorgimento », du moins dans la pratique politique.

Il s'agit d'une thématique qui reste au cœur de notre questionnement sur la place de la monarchie dans la construction du sentiment national des Italiens. Ainsi, Emilio Gentile a écrit dans son ouvrage consacré au mythe de la nation au xx<sup>e</sup> siècle : « La monarchie était effectivement devenue, pour la plupart des Italiens, le symbole de l'unité, grâce notamment à l'action pédagogique de l'armée, de l'école, d'une sobre liturgie d'État, et par la diffusion de la mythologie nationale [...] Ainsi, même si, du point de vue libéral, les souverains n'avaient pas pratiqué une politique exemplaire, la monarchie avait contribué à former un sentiment patriotique populaire, encore un peu fragile toutefois, et une conscience nationale collective, qui, en particulier pendant les fêtes du jubilé<sup>10</sup>, semblait s'être répandue parmi les Italiens de toutes les classes sociales. » (Gentile, 1997 : 21.)

Nous tentons en effet de montrer que tant l'institution monarchique que ses représentants étaient présents, et parfois au cœur, des instruments de *nation building* mis en place dans l'Italie libérale. Ce qui ne remet pas en cause le jugement souvent sévère porté sur l'ampleur de cette entreprise. Car on connaît les réticences de la classe politique ou des élites libérales à élaborer les vecteurs qui permettraient de diffuser largement cette conscience nationale. L'œuvre d'unification administrative de 1865, la politique scolaire qui ne fut réellement achevée qu'en 1911 (Lanaro, 1981 ; Canestri et Ricuperati, 1976 ; Pécout, 2001 : 357-485), la politique limitée

---

8. N. Bobbio, « Quale Italia », *Re Set*, 13, janvier 1995 ; R. Romano, 1994 ; S. Romano, 1993 ; Rusconi, 1994 ; *A che serve l'Italia. Perché siamo una nazione*, *Limes. Rivista italiana di geopolitica*, 4, 1994 : 15-36 pour les résultats de ce sondage ; R. Romano, 1994, chap. 1<sup>er</sup> « Perché non possiamo non dirci italiani ».

9. Il s'agit d'une mise au point polémique, mais efficace.

10. Celles de 1911 organisées pour le cinquantenaire du royaume d'Italie.

d'intégration par l'armée, l'ouverture lente du suffrage politique<sup>11</sup>, témoignent de la friolité de la classe politique en place. Le problème de l'élargissement du suffrage donna lieu à des débats où se manifesta avec vigueur la peur des « masses » caractéristique de la classe libérale italienne. Face à la modernisation de l'État et de la société italienne, « la question qui restait ouverte était de savoir non pas si ce processus pouvait être évité, mais s'il était encore possible de l'orienter, de le tempérer, de l'équilibrer, car autrement il se serait de toute manière renforcé et, comme l'histoire européenne en témoignait, non sans “conflits sanglants” » (Mangoni, 1985 : 96). La réflexion menée par les juristes et les psychologues italiens, comme Gaetano Mosca (1884b : 187-538 ; [1895]) et Cesare Lombroso (1878), sur les caractéristiques de la « foule criminelle » (Sighele, 1892), contemporaine de celle des Français Hippolyte Taine, puis Gustave Le Bon ([1895]), en condamnant aussi bien le parlementarisme que l'entrée des foules sur la scène politique, cherchait des moyens pour dominer les instincts des masses. Pour notre propos, la réflexion de Guglielmo Ferrero (1893) est intéressante : il analyse longuement le rôle des symboles linguistiques, politiques, religieux susceptibles de cristalliser et de conserver des idées ou des sentiments communs à un groupe de personnes (Mangoni, 1985 : 120 sq.). Avec cette intrusion dans le champ de la réflexion – avant Le Bon – de ce qu'on appellerait l'inconscient collectif, et de l'utilité des symboles pour le guider, un début d'application politique pouvait s'esquisser. Il faut d'ailleurs noter que cette vision ne fut pas seulement l'apanage des hommes politiques libéraux, de la droite historique ou de la gauche, mais qu'elle fut reprise par des leaders socialistes comme Enrico Ferri, par exemple.

Ce détour par les réflexions des contemporains sur les mythes et les symboles permet de replacer les rituels politiques de l'Italie monarchique dans leur ambiguïté : à la fois susceptibles d'être d'efficaces instruments de l'intégration nationale, ils étaient parfois considérés par les hommes au pouvoir comme potentiellement dangereux, et il était donc nécessaire de les encadrer étroitement. Exigence qui donne aux cérémonies publiques, aux fêtes de souveraineté, le caractère compassé si souvent mis en avant par les historiens. Ainsi Silvio Lanaro (1988 : 143) note l'absence de pathos et de ritualité dans les cérémonies de l'Italie libérale, tout comme Ilaria Porciani (1997a) étudiant la fête du *Statuto*. Ici, nous essayons de réévaluer la place tenue par la monarchie dans ces cérémonies, autant comme symbole que comme instigateur. Mais, chemin faisant, nous essayons de mettre en évidence une partie non négligeable de la ritualité politique de l'Italie libérale qui a comme protagoniste direct le souverain ou le couple royal. En d'autres termes, nous sommes

11. De 1861 à 1881, ce sont 2,2 % de la population seulement qui votent. La réforme de 1882 marqua le passage du scrutin uninominal au scrutin de liste et permit de tripler le nombre d'électeurs. Mais ce n'est qu'en 1912 que le suffrage universel pour les hommes fut établi par Giolitti. Quant aux élections municipales – à laquelle pouvaient participer les catholiques –, elles ne concernaient qu'un très petit nombre d'électeurs : par exemple, à Rome, en 1881 sur 300 000 habitants, seuls 8 000 étaient électeurs et 3 000 votaient.

convaincue que les anniversaires royaux, les funérailles, les voyages officiels avaient une importance au moins égale, sinon bien supérieure aux fêtes « officielles » pour l'efficacité du processus de nationalisation. En effet, ces cérémonies mettent en œuvre un rapport, plus personnalisé entre les citoyens et la nation, dans la mesure où cette nation est incarnée et donc susceptible de projections, d'émotions, de sentiments. Il y a là une forme d'émotion politique spécifique aux monarques – ou aux personnes investies d'autorité – que l'institution, seule, ne produit pas. On a donc tenté de mesurer à l'échelle du pays l'impact de ces liturgies politiques, ainsi que celui de la monumentalité publique, intéressante à étudier tant dans les modalités qui président aux décisions de dresser un monument que dans l'usage qui est fait de cette monumentalité : objet de débats politiques, la monumentalité publique constitue également une forme de « pratique politique » dès lors que cérémonies ou manifestations la prennent pour cadre.

## **Identité nationale, intégration nationale, politisation**

La question qui se pose d'emblée tient au rôle et à la place de la monarchie italienne dans la construction d'une identité nationale.

### **Identité et construction nationale**

Sans vouloir faire un exposé théorique exhaustif (voir plutôt Cuaz, 1998 ; Baioni, 1998), il nous semble important de préciser les articulations conceptuelles qui sont les nôtres tout au long de ce travail. Les théories les plus classiques concernant la construction nationale comme essentiellement liée au processus de modernisation, la naissance d'une communauté de communication liée au développement du marché, à la croissance urbaine ou à l'alphabétisation et à l'amorce d'un processus de communication de masse (Deutsch, 1969 ; Bendix, 1977) sont, en soi, difficilement applicables à l'Italie tant les « conditions objectives » ne semblent pas être réunies pour créer cette communauté. Même réticence quant aux théories d'Ernest Gellner (1983) qui insistent sur la modernisation éducative et la professionnalisation du pays induites par l'évolution économique. Mais plus que ce niveau de modernisation, posait problème l'idée que les peuples ne devenaient pas des nations en fonction de valeurs et de symboles partagés, mais selon des processus structurels, presque mécaniques, induits pas les sociétés industrielles. De la même façon, les modèles privilégiant un façonnement unilatéral de la construction nationale, mené par l'État, comme dans le travail d'Eugen Weber (1983) ou encore chez Eric Hobsbawm (Hobsbawm et Ranger, eds., 1983), sont, évidemment, extrêmement importants mais laissent en suspens certains points qui nous semblent essentiels. Même sans tenir compte de la différence évidente entre une France centralisée et une Italie qui l'est beaucoup moins, cette vision d'une imposition des normes nationales du haut

vers le bas, même si elle correspond à une volonté politique, pose le problème du terreau dans lequel cette tentative s'enracine. Le questionnement qui est le nôtre se rapproche davantage de la manière dont Caroline Ford pose la question : « La création d'une identité nationale est un processus en perpétuelle évolution plutôt que l'imposition d'un ensemble de valeurs et de croyances » (1993 : 5). De même, à l'invention de la tradition – infiniment stimulante – on préfère, pour l'Italie, la notion de « réinvention de la tradition » (Smith, 1991 et 1999<sup>12</sup>). Il nous semble en effet que cet effort d'imposition par le haut de traditions nationales trouve des terrains d'application différents, socialement, régionalement, géographiquement et, bien sûr, politiquement. À tous ces niveaux, oserait-on parler d'un phénomène de « percolation » pour rendre compte de cette lente imprégnation, en partie déterminée par les conditions existantes ?

Aussi bien pour les formes de cérémonies publiques inventées par le nouvel État unitaire que dans les formes d'action politique mises en œuvre autour de la monarchie, il faut reconnaître une part d'héritage dans des manifestations extérieures en apparence inchangées et, plus rarement, d'innovations *stricto sensu*. Le poids des rituels religieux empruntés au catholicisme conforte déjà cette hypothèse ; de la même façon, les manières qu'ont les souverains de voyager, d'un siècle à l'autre, d'un pays à l'autre, restent similaires.

En effet, le paradigme de « l'invention de la tradition » menée par les élites à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pose un problème essentiel : celui de son efficacité. Pour que ces traditions aient un impact dans les populations qu'elles visent à souder, il faut qu'elles puissent entrer en relation avec un cadre culturel ou intellectuel existant. Cette interaction peut être analysée à plusieurs niveaux : le contenu politique, culturel ou moral diffusé pour appuyer et légitimer la formation de l'État-nation, les modalités de cette diffusion, textuelles ou autres, les canaux employés pour la vulgariser. À chaque niveau, les modalités de réception sont importantes. Non seulement pour savoir si le message est matériellement reçu, mais pour savoir si la façon avec laquelle il est reçu correspond aux attentes de son public. Cette façon de voir rejoint les interrogations posées sur la dimension subjective de la représentation nationale. Pour que se crée le lien national, c'est-à-dire la perception qu'ont les acteurs de leur ressemblance, il faut qu'il y ait partage de valeurs et représentations sociales, politiques, culturelles. Le beau livre d'Alberto Maria Banti sur *La nazione del Risorgimento* (2000a ; voir aussi 2000b) répond à des questions qui sont dans le droit fil de cette démarche. Dans cette mise au point théorique sur les différentes explications du fait national, il prend comme point de départ la démarche « culturaliste » de Hobsbawm et Ranger, celle de l'invention de la tradition, pour se demander pourquoi les symboles spécifiques inventés sont devenus aussi attractifs pour le

---

12. Nous n'adhérons pas aux thèses des « racines ethniques » des nations défendues par Anthony Smith, mais sommes sensible à la difficulté de réception d'inventions *ex nihilo*. On renverra aux remarques de Woolf, 1996 : 11.

public. La réponse au problème posé par le lien invention-diffusion-adoption de ces traditions réside, d'après Banti, dans l'hybridation de deux démarches. D'abord, la démarche classique autour de la modernisation des moyens de diffusion – thème sur lequel lui-même ne s'arrête pas longtemps –, mais aussi autour de la formation discursive en soi, c'est-à-dire « le tissu de symboles, de figures, de valeurs qui donnent de l'épaisseur à l'image de la nation ». Les nœuds intertextuels que le discours national entretient avec d'autres formations discursives préexistantes expliquent, pour Banti, le succès de ce discours. « Le discours national des intellectuels du Risorgimento, par exemple, tira en grande partie sa force de l'utilisation de symboles et de figures appartenant déjà à d'autres traditions : la tradition chrétienne, fondée sur les symboles du martyr, du sacrifice, de la pureté ; la tradition du rang, avec les valeurs de l'honneur, de la chasteté, du courage ; la tradition des rapports familiaux, d'où l'allégorie de la nation-mère ou de la communauté nationale comme communauté fraternelle. Riche de résonances anciennes, utilisant des images déjà connues, des valeurs déjà expérimentées, et pour cela chargées d'émotion, ce discours fut donc profondément convaincant. » (2000b : 67.) Ce point de vue ouvre des pistes passionnantes tout en posant deux problèmes : celui de l'efficacité liée à la « tradition » et celui de l'efficacité liée à l'émotion.

L'efficacité d'un discours national lié à une tradition s'insère dans la problématique plus générale de la mémoire en politique. Le discours de la nation se revêt chez Banti d'images déjà connues, de valeurs déjà éprouvées et qui sont, pour cela, profondément troublantes et convaincantes. En effet, l'insertion d'un discours donné dans un moule traditionnel touche autant aux thèmes développés qu'aux médias employés. Or les deux vecteurs ne fonctionnent pas de manière forcément liée : si c'était le cas, il serait impossible d'expliquer le succès rencontré soit par de nouveaux thèmes politiques, soit par de nouveaux supports médiatiques. Dans le cas qui nous occupe, il y aurait trois niveaux d'analyse. Le premier concerne le discours de la monarchie nationale italienne, de la transformation de la Maison de Savoie en dynastie nationale. Cette thématique est radicalement neuve et même, si l'on peut dire, révolutionnaire. En revanche, les figures et les images employées pour rendre ce discours intelligible et acceptable, celles que l'on retrouve dans les discours, opuscules, biographies des souverains, etc. présentent des points communs avec des formes du discours utilisées précédemment, dans d'autres contextes, comme ceux examinés par Alberto Maria Banti. Les discours tenus sur la monarchie sont extrêmement stéréotypés (cf. Brice, 2001a) et la structure du récit ainsi que le choix des valeurs mises en relief restent proches de thèmes déjà connus. Enfin, les médias qui véhiculent ce discours national peuvent être soit novateurs, soit au contraire inscrits dans une tradition parfois pluriséculaire, empruntant à des formes anciennes (Lyttelton, 2001). Les cérémonies publiques, les moyens de communication politique (statues, plaques, bustes, discours), peuvent innover ou conserver. Dans le cas précis qui nous intéresse, celui du discours visant à véhiculer une image nationale de la monarchie, on trouvera plutôt des formes d'action héritées du passé, parfois

mises en œuvre de manière moderne. Ainsi, le télégramme, forme de condoléances modernisée, dont le fond reste immuable mais dont on voit changer les modalités d'envoi, les expéditeurs, l'utilisation aussi. La monumentalité publique, forme de « communication politique » ancienne, subit dans l'Italie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle un renouveau aussi radical que celui examiné en France par Maurice Agulhon. Changement des personnalités statufiées, du répertoire iconographique, de l'usage politique des statues, etc. Cette façon de voir présuppose l'existence d'une « mémoire collective » propre aux différentes communautés étudiées, permettant d'apprécier l'impact novateur, ou au contraire traditionnel de ces médias, de leur structure rhétorique, de leur contenu. Il nous faut donc supposer qu'il y a une mémoire, une tradition, des « habitudes » de l'action politique dans lesquelles s'inscrit le discours national (Candau, 1998 ; Halbwachs, 1997 ; Connerton, 1989 ; Lavabre, 1994). Keith Baker écrit, concernant la Révolution française et les liens entre mémoire et pratique politique : « En toute société, la politique dépend de l'existence de représentations culturelles qui définissent les relations entre acteurs politiques, permettant de ce fait à des individus et à des groupes d'élever des revendications les uns contre les autres et contre le corps entier. Les acteurs politiques ne peuvent rendre ces revendications intelligibles et astreignantes que dans la mesure où ils déploient des ressources symboliques communes à eux-mêmes et aux autres membres de la société politique, raffinant et redéfinissant ainsi les inférences de ces ressources sur les mobiles changeants de la pratique politique » (1990a : 46). Il s'agit d'interroger l'insertion de l'institution monarchique dans l'imaginaire politique italien de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en partant de l'hypothèse émise par Banti que cette insertion dépend pour partie de son adéquation avec des traditions éprouvées. La monarchie s'inscrivait dans des pratiques connues et reconnues. En effet, avant 1861, tous les Italiens étaient sujets d'un prince : les anciens États étaient tous des royaumes (Piémont-Sardaigne et Naples), duchés (Parme et Plaisance), grand-duché (Toscane), États pontificaux ou faisaient partie de l'empire austro-hongrois (à l'exception de la minuscule république de Saint-Marin). Selon des modalités fort différentes (Levillain, 1997 : 471-479 ; Meriggi, 2002), le lien le plus « naturel » qu'avaient les Italiens avec le pouvoir central restait le lien sujet-monarque. Que ce lien soit d'ailleurs accepté ou contesté, il constituait la « structure » vécue la plus diffusée. C'est d'ailleurs ce qu'affirmait le juriste Domenico Zanichelli : « Avant tout, la monarchie a pour elle la force de la tradition, l'idée monarchique étant enracinée dans le peuple qui la comprend parfaitement ; en outre les esprits populaires perçoivent immédiatement le lien entre le chef suprême de l'État et la nation : la majesté de la patrie est personnifiée par le roi » (1889 : 221). Avec la monarchie italienne, on a donc une réinscription dans un modèle déjà connu du rapport entre individu et État. Pour que ce lien s'établisse également entre individu et nation, pour que le rapport avec la dynastie devienne un rapport avec la nation, ou du moins la conscience de l'existence de la nation, il faut que la dynastie se « nationalise ». Ce qui fut le cas. Mais il faut également que cette image d'une dynastie italienne soit

largement rendue publique, au cœur des dispositifs mis en place pour construire la nation. De la nationalisation de la dynastie, on pourra alors passer à la nationalisation des Italiens au prisme de la monarchie.

Selon Banti, une parole, une idée, une manière d'agir sont susceptibles de produire de l'émotion, plus elles sont « efficaces » – c'est-à-dire susceptibles de toucher et de convaincre. Le problème de l'émotion en politique constitue un domaine fascinant dans lequel il est ardu de s'engager<sup>13</sup>. Si l'on dépasse le répertoire des émotions autorisées en politique (Ansart, 1997), on hésite à s'engager sur le terrain des pratiques politiques des émotions. Pourtant, politistes, sociologues ou anthropologues ont lancé des directions de recherche porteuses. Le petit livre fort riche de Philippe Braud, *L'émotion en politique* (1996<sup>14</sup>), offre des pistes de réflexion très stimulantes autour des symboles politiques. En particulier, l'affirmation selon laquelle « il n'existe pas de symbole qui ne suscite des projections émotionnelles, susceptibles de constituer un levier pour l'action politique » (*ibid.* : 87), ou encore « l'insertion du symbolique dans l'univers physique atteint un degré particulièrement élevé de réalité puisqu'elles [les pratiques rituelles] se déploient dans un espace qu'elles dynamisent, puisqu'elles mobilisent des lieux, des objets, des individus, sollicitant le regard mais aussi, le plus souvent, l'ensemble des dispositifs sensoriels. Ces séquences de comportement tirent leur intelligibilité de croyances partagées, au sein d'un groupe qui éprouve la nécessité de redire collectivement quelque chose sur lui-même » (*ibid.* : 132). Actes d'instauration, moments symboliques de re-fondation, cérémonies liées au temps et à la mort, commémorations, sont des pratiques dont l'efficacité est directement liée à la force émotionnelle. Et qui sont aussi fortement liées à la construction des identités, et plus spécifiquement des identités nationales (Gillis, ed., 1994). La remémoration et la réactivation du passé permettent de fonder l'identité des groupes qui participent à ces commémorations. D'où l'intérêt à analyser en regard des liturgies politiques nationales comme le *Statuto* ou le 20 Septembre et des cérémonies dynastico-nationales comme par exemple les funérailles des souverains, les anniversaires et fêtes de la royauté. On observe une grande dichotomie entre des cérémonies nouvelles, produites *ex nihilo* par le nouvel État et dont les qualités « émotionnelles » ne semblent ni désirées, ni obtenues : chargées de dire et de mettre en scène l'ordre social, elles ne recherchent pas une adhésion générale émotionnelle. En revanche, il existe des cérémonies bien

---

13. Pourtant, rappelons-nous *L'introduction à la France moderne (1500-1640)* de Robert Mandrou (1961) dont le sous-titre était *Essai de psychologie historique*. Le chapitre 3, tout entier consacré à l'homme psychique, incluait les émotions aux côtés des sens, des sensations et des passions. Plus récemment, et portant sur le XIX<sup>e</sup> siècle, les travaux d'Alain Corbin ont, depuis plusieurs années déjà, engagé la réflexion sur les émotions, l'anthropologie sensorielle, l'histoire de la perception et des représentations. Mais il est plus hasardeux de faire le lien entre l'histoire des émotions et leurs implications politiques. Soit, d'une certaine façon, retourner le problème, ou le dédoubler.

14. Sur les facteurs de résistance à l'analyse des émotions : 36 sq.

plus empreintes d'émotion, d'enthousiasme ou de larmes, celles qui en l'occurrence touchent à la famille royale. Si, comme l'indique Philippe Braud à propos des pratiques cérémonielles officielles, « il demeure encore [...] malaisé de cerner les logiques émotionnelles qu'elles mettent en œuvre pour produire des effets sociaux discernables », on constate toutefois que ces logiques émotionnelles existent dans certaines conditions, observables à travers le prisme des témoignages.

Ce n'est pas tout le processus de construction nationale de l'Italie qui nous retient, mais plus spécifiquement la place qu'y occupe la monarchie. En d'autres termes, la monarchie, en Italie, est-elle susceptible d'être une valeur partagée, de nourrir une certaine représentation de la société et du pays acceptable par le plus grand nombre ; enfin, est-elle en mesure de faire le lien entre l'institution politique et la nation ? Fait-elle partie de l'imaginaire politique du pays et, si c'est le cas, qu'est-ce que cela implique ? Est-il légitime, comme le fait Marco Cuaz, d'écrire que « là où se manifestaient des fidélités populaires, comme en Italie, elles se dirigeaient vers une dynastie plutôt que vers une nation. Le nationalisme ne pouvait être encore un cri de rassemblement, simplement parce qu'il était privé de signification pour la masse du peuple [...]. Nulle part il ne remplaça les fidélités à la communauté et à la région qui déjà existaient et nulle part il n'intégra l'État à la région » (1998 : 619) ? Notre hypothèse est que la monarchie italienne est, précisément, une institution qui réunit un certain nombre d'atouts permettant de dépasser le degré d'abstraction du nationalisme pour rendre la nation accessible, ou de colmater l'hiatus région/nation, fort en Italie. En d'autres termes, il y a, autour de la monarchie, des qualités communicatives rejoignant celles que Banti identifie pour leur efficacité dans le processus de construction nationale.

Le caractère traditionnel de l'institution, même si la monarchie constitutionnelle est une nouveauté, représenterait donc un atout pour sa compréhension et son acceptation dans le pays. La réécriture du discours sur les souverains dans l'histoire italienne, la version « savoyarde » de la nation, renoue avec des figures rhétoriques identifiées par Banti comme particulièrement efficaces : sens de la famille, honneur, courage, sainteté aussi – même si, à l'évidence, cette dernière qualité n'est pas la plus facilement applicable à la Maison de Savoie (il ne faut pas oublier cependant que la « piété » de la reine Marguerite ou la « sainteté » de la princesse Clotilde étaient des arguments souvent mis en avant dans la caractérisation des personnages royaux). Enfin, la possibilité d'incarner la nation dans des individus de chair et d'os, proches et distants en même temps, constitue un ressort de la divulgation de l'idée nationale par le biais d'une capacité accrue à capter des émotions politiques.

En s'attachant à cette hypothèse, on peut tenter de renouer les fils souvent effilochés de cette nationalisation des Italiens. En effet, si l'on accepte l'idée qu'une des forces de la monarchie italienne, dans le processus de nationalisation qu'elle a mené, résidait précisément dans le respect de la tradition et de l'ordre ancien, il est plus difficile de s'adosser à cette absence d'innovation dans les formes ou dans le discours pour en déduire sa non-participation au processus de modernisation.



Par conséquent, les questions implicitement posées par cette recherche peuvent s'articuler ainsi: en quoi la politique de nationalisation mise en œuvre par la Maison de Savoie répondait-elle à un horizon d'attente (ou à un imaginaire) culturel, social, politique qui était celui de l'Italie des années 1880-1890? Y a-t-il eu une évolution dans les modalités employées par la monarchie au cours des décennies qui nous intéressent? Si oui, ont-elles eu un impact notable? Si, au contraire, il y a une absence d'adaptation, quelles en furent les conséquences? Car il nous faut bien constater qu'il y eut, à partir des années 1890, un « décrochage » entre idée nationale et idée monarchique. Or, il est frappant de constater que le décrochage eut lieu lorsque précisément la monarchie essaya d'évoluer dans le sens d'un renforcement de ses prérogatives et de son rôle politique, autrement dit en se modernisant. On aura l'occasion de revenir sur cette coupure: il semblerait qu'elle soit moins due à une absence d'adaptation du monarque qu'à une tentative malheureuse pour rattraper une évolution sociale et politique en changeant les paramètres de base de la définition de l'institution.

### **Intégration nationale et politisation**

Les débats concernant l'intégration nationale des Italiens et, partant, la politisation des populations ont touché essentiellement la population paysanne<sup>15</sup>. Ce qui est compréhensible, étant donné l'écrasante majorité de ruraux par rapport aux urbains. Le débat historiographique qui a découlé de la publication du livre d'Eugen Weber (1983) a eu le mérite de poser clairement le problème de l'adéquation entre l'apparition de la conscience nationale et la politisation progressive des paysans, ainsi que le rôle accordé au suffrage universel comme vecteur d'éducation, de politisation et de nationalisation des sociétés. On connaît les termes du débat qui agitèrent, pour la France, les historiens: « À un "modèle français" de politisation précoce illustré par les études de Philippe Vigier et de Maurice Agulhon s'opposerait donc un "modèle américain" tardif, construit par Eugen Weber et Suzanne Berger » (Pécourt, 1994: 96). Le lien entre politisation et intégration nationale constitue un nœud essentiel de la démonstration que nous aimerions mener. D'emblée, deux problèmes se posent: la nature de la politisation italienne – et ses conditions restrictives –; la place de la monarchie dans ce processus de politisation.

Si l'on entend la politisation comme « l'ensemble des formes de sensibilisation avec les débats nationaux et les principes universels du libéralisme et de la démocratie, et, d'autre part, comme l'arsenal des mécanismes de participation active à la vie politique, on peut alors considérer que le changement de régime dès les années 1860 a réellement représenté une étape essentielle sur le chemin de l'intégration nationale pour une collectivité encore en majorité rurale » (Pécourt, 2001b: 84), que penser de la politisation italienne comme vecteur d'une possible intégration

---

15. On fera largement référence à Pécourt, 1992, 1994, 2000, 2001c. On se permet également de renvoyer pour une synthèse à Brice, 2003a et 2008b.

nationale? On sait que la diffusion du suffrage se fit lentement, que même si la réforme de 1882 constitua une rupture, le corps électoral resta longtemps restreint et son vote souvent sous influence<sup>16</sup>.

Deuxième problème: la couleur politique de la politisation. Longtemps, l'intégration nationale a été conçue presque exclusivement au travers d'un prisme démocratique. Seule la politisation «de gauche» (républicaine, puis socialiste) pouvait avoir une vertu d'apprentissage. Mais, précise Gilles Pécout, «on ne considère plus comme exclusive ou systématique l'assimilation entre procès de politisation et pénétration des idées de gauche, même si le schéma reste opératoire pour de nombreuses campagnes européennes», et «à partir de là, les nuances sont infiniment possibles et souhaitables selon le milieu et le temps de l'expérimentation historique pour définir un itinéraire qui se veut toujours progressiste, socialement ou politiquement, qu'il soit de droite comme de gauche, qu'il soit inspiré par l'État et ses serviteurs ou représenté par ses détracteurs, frondeurs et opposants de tout crin» (1994: 96 sq.). Cette invitation à revoir le procès de politisation indépendamment du contenu politique (à condition toutefois d'être dans le progressisme social ou politique) permet d'y intégrer, en Italie, des groupes et mouvements politiques qui furent les représentants de la vie politique. Mais, pour éviter tout malentendu quant au contenu «socialement et politiquement progressiste», nous nous reposerons sur la définition de Susan Berger: «L'intégration politique implique la politisation de la société, c'est-à-dire la généralisation d'attitudes fondées sur l'existence de liens entre l'autorité politique nationale et les principaux événements de la vie locale et privée, ou encore l'apparition d'une problématique politique commune à l'ensemble de la nation.» (1975: 60.) Cette définition, plus «neutre», permet de considérer sur le même plan les types de politisation menés par des notables conservateurs ou par des ouvriers socialistes. Cette ouverture est importante car elle nous permet de penser la politisation en Italie, dans ses paramètres propres (cf. Guionnet, 1998).

Comme l'a montré Gilles Pécout, pour comprendre l'intégration nationale et l'entrée en politique, il faut souvent resserrer la focale sur des cas régionaux, ou même locaux, afin de voir à l'œuvre les «passeurs» culturels et politiques, et les adaptations locales des débats nationaux. Mais est-il légitime d'intégrer la monarchie dans ce processus de politisation? La question doit être posée car les objections ne manquent pas. D'abord, la monarchie, institution nationale, n'est pas en principe amenée à entrer dans le jeu politique. *Super partes*, elle est une donnée immuable, légitimée par les guerres d'indépendance et les plébiscites, et donc en théorie absente de toute arène politique. Pourtant, malgré cela, les conditions de l'unification italienne font aussi de la monarchie un combat. Un combat face aux

---

16. Par comparaison, le cas français, qui voit apparaître une première politisation issue de la Révolution française, suivie du suffrage universel en 1848, semble donc offrir un cadre infiniment plus propice à une intégration nationale par la politisation. Voir Pécout, 1994: 96 sq.; Boutry et Boutier, 1989.

forces catholiques, dont beaucoup resteront hostiles à l'institution jusqu'aux années Giolitti. Un combat face à des forces républicaines, puis socialistes qui, elles aussi, refusent la solution dynastique. Il y a donc en Italie de nombreuses forces « anti-système », pour reprendre la commode définition de Fulvio Conti, face auxquelles la monarchie devient forcément une solution politique. Toutefois, deuxième difficulté, il n'y a pas de « parti » monarchiste – comme il en existe en France ou en Espagne. La monarchie est holiste, englobante et ne saurait donc se réduire à une fraction de la nation. Mais s'il n'y a pas de parti monarchiste, tous les partis « pro-système » (libéraux, de gauche comme de droite) sont « dévoués aux institutions et à la dynastie », avec des nuances quant à la marge de manœuvre voulue ou tolérée par les protagonistes pour le roi et la dynastie. Entre la fidélité dynastique d'Alessandro Guiccioli, la fidélité parfois embarrassée de Domenico Farini, l'instrumentalisation souvent exaspérée de Francesco Crispi et la méfiance avérée d'Agostino Depretis, les nuances de l'attachement à la monarchie sont nombreuses. Il n'en demeure pas moins que cette institution constitue le socle de l'État unitaire et que la fidélité aux institutions reste une valeur sans cesse martelée. Par conséquent, il nous semble légitime de considérer les partis libéraux, de droite comme de gauche, comme des vecteurs de diffusion de l'idée monarchique. À cette nuance près que ce ne sont pas des partis politiques au sens moderne, mais plutôt des « nébuleuses » politiques et sociales alliant cercles politiques et électoraux, associations mutualistes, ouvrières, professionnelles. Déjà, mettre au jour cette nébuleuse, c'est mettre en évidence une « sociabilité » monarchiste infiniment plus enracinée dans le tissu local qu'on ne l'a longtemps cru, entraînant une politisation qui ne passe pas forcément par le vote. « Dans un pays où le suffrage universel masculin est tardif (lois de 1912 et de 1919), le processus de politisation paysanne passe par d'autres lieux que l'élection tout en étant fortement lié au discours intégrateur et nationalisateur de l'État libéral italien », écrit Pécout (2000 : 82). Au sein de ces pratiques intégratrices mises en œuvre par la classe libérale à la tête du pays, on s'intéressera plus spécifiquement à celles qui sont directement liées à l'institution monarchique ou à la figure du souverain. On tentera de mettre en évidence des formes d'action qui sont politiques, puisqu'en rapport direct avec l'institution monarchique, et « nationalisatrices » dans la mesure où l'on a fait l'hypothèse que la monarchie constituait un maillon entre niveau individuel, local et national, dans la mesure où elle appartenait à un « imaginaire politique » commun au plus grand nombre.